



Mizvezh an teulfilmoù 2018 e Penn-ar-Bed Mois du film documentaire en Finistère

Mode d'emploi

Image en Bibliothèque est la structure conceptrice et coordinatrice de l'évènement sur l'ensemble de l'Hexagone (leurs sites www.imagesenbibliotheques.fr, ou <http://www.moisdudoc.com/>).

Comptoir du Doc à Rennes, *Ty Films* à Mellionec, *Cinécran* à Vannes et *Daoulagad Breizh* à Douarnenez, font ensemble un travail de coordination régionale. Chaque association est consultante pour la programmation et pour l'organisation technique du Mois du film documentaire dans son département. Notre action concertée vise à **mettre en réseau** les équipements culturels intéressés (cinémas, bibliothèques, etc.), **aider à l'accompagnement du film** par le réalisateur ou un autre intervenant, et **médiatiser** l'opération au niveau départemental et régional.

Daoulagad Breizh coordonne l'évènement dans le Finistère. (site : www.daoulagad-breizh.org/)

Le rôle de DAOULAGAD BREIZH

Nous proposons (**exclusivement pour les films proposés lors des visionnements**) :

- Une **aide à la programmation** avec proposition de films et mise en place de 4 journées de visionnement en juin.
- L'**organisation de tournées des films**, en fonction des différentes demandes de projections et des disponibilités des réalisateurs ou autres intervenants
- Une mise en relation avec les producteurs / distributeurs pour l'accès aux films (négociation des tarifs de location de films, coordination du routage des copies des films en tournée)
- Une mise en relation avec les réalisateurs des films ou autres intervenants (gestion de leur planning pour l'accompagnement du film, suivi logistique de leur tournée, remboursement des frais de déplacement et d'intervention qui sont ensuite refacturés à chaque organisateur local)
- Une **aide sur la communication** :
 - médiatisation de la manifestation au niveau départemental et régional
 - mise à disposition d'affiches et de programmes départementaux (versions papier). Nous annonçons sur ces programmes uniquement les projections accompagnées par des intervenants.
 - pour les films proposés par Daoulagad Breizh : mise à disposition d'affiches films (version informatique) et autres documents (résumés, photos, dossiers de presse...)
- **Notre aide matérielle** : Nous souhaitons faire un effort particulier pour améliorer la qualité de projection des films. Si besoin, nous essayerons dans la mesure du possible de vous apporter une aide technique (la mise à disposition de matériel et la prestation technique seront facturées 50€). Merci de nous contacter au plus vite si vous souhaitez une aide particulière.

Le rôle de VOTRE STRUCTURE

Participation et Inscription

- Chaque lieu de diffusion est l'**organisateur** et reste donc entièrement **libre de sa programmation** (choix parmi les propositions de Daoulagad Breizh ou programmation autonome).

Il est évident qu'il faut avoir visionné le film au préalable pour assurer la projection et mieux la promouvoir.

Veillez à coordonner votre programmation (choix de film et de date) avec celles des communes ou structures voisines pour éviter la concurrence.

- L'objectif de l'événement est de promouvoir le genre documentaire et de privilégier la rencontre avec les auteurs ou, le cas échéant, une autre personne liée au film. **C'est pourquoi nous tenons à ce que les projections soient suivies d'une rencontre avec un-e intervenant-e et nous n'annoncerons que celles-ci.**

≡ Nous vous demandons, dans la mesure du possible, de **vous inscrire avant le 22 juillet 2018**. En effet, si vous le faites, nous pourrons avancer notre travail de coordination, car nous aurons l'occasion de rencontrer certains cinéastes lors du 41e Festival de cinéma de Douarnenez (17/25 août 2018).

≡ La **date limite d'inscription** auprès de Daoulagad Breizh est fixée au **3 septembre 2018**. Merci de respecter ce délai. Nous vous demandons de faire plusieurs choix de films et de dates pour plus de flexibilité. Nous consacrerons le mois de septembre à caler le programme définitif en fonction des diverses demandes et disponibilités des réalisateurs.

- **L'inscription de votre programmation sur le site de Images en bibliothèques est obligatoire une fois vos choix confirmés par Daoulagad Breizh (fin septembre) : www.moisdudoc.com**
Tous les supports de communication du Mois du film documentaire renvoient vers ce site. Il est donc intéressant d'y être référencé. Cette inscription vous permettra d'apparaître dans le bilan national du Mois du film documentaire.

Communication

- Il est indispensable qu'un ou plusieurs membres de l'équipe aient vu le film, pour bien pouvoir communiquer.

- **Chercher son public** : contacter associations locales en lien avec le thème du film, affichage, diffusion des programmes. Si vous éditez des affiches ou programmes spécifiques, veillez à mentionner les partenaires et soutiens financiers : Daoulagad Breizh, Images en Bibliothèques (coordinateur national), Conseil départemental du Finistère, Conseil régional de Bretagne et DRAC Bretagne.

- **Médiatisation de l'événement** auprès des journaux et radios locaux.

Veiller à mentionner vos partenaires et soutiens financiers : Daoulagad Breizh, Images en Bibliothèques (coordinateur national), Conseil départemental du Finistère, Conseil régional de Bretagne et DRAC Bretagne. Proposer une communication commune avec les structures ou communes voisines pour plus d'impact.

Accueil des intervenant-es

Il est important de préciser que les différents intervenants sont en tournée et qu'ils sont souvent sur les routes pendant plusieurs jours. Ils ont donc besoin de se reposer.

Il est indispensable que chaque lieu s'engage à accueillir au mieux l'intervenant, à savoir :

- ≡ Organiser au mieux la circulation entre les lieux. Aller chercher l'intervenant à l'heure au lieu déterminé en amont, prévoir des déplacements entre lieux au plus court, ni trop tôt le matin, ni trop tard le soir.
- ≡ Ne pas vouloir se débarrasser de lui le plus vite possible, nous sommes quelque part à son service durant quelques heures.
- ≡ Contacter l'intervenant pour savoir quelle organisation il souhaite, par exemple manger pendant, avant ou après le film, se reposer dans l'après-midi ; il faut qu'une personne de l'organisation soit disponible pour l'accompagner (sauf si l'intervenant souhaite être seul bien sûr). Prévoir un moment avec lui pour organiser le débat.
- ≡ Organiser au mieux son hébergement, prévoir un hébergement chez l'habitant si il est d'accord, ou réserver un hôtel ou une chambre d'hôte.
- ≡ Prévoir un repas chaleureux avec l'équipe organisatrice.
- ≡ Nous vous transmettrons les coordonnées de l'intervenant en amont de la projection, avec des précisions sur ses préférences quant à sa venue.

Côté technique

Quelque soit l'intervenant-e, **il-elle connaît bien - très bien le film** que vous allez projeter, alors il faut faire en sorte que la projection soit parfaite.

Au préalable il y a quelques points à préparer :

≡ Se procurer le matériel de vidéo-projection adapté (écran, vidéo-projecteur, sono, et ordinateur adapté ... et micro éventuellement).

≡ Il faut faire des essais avant et caler son et image surtout si ce n'est pas votre matériel et que vous n'avez pas l'habitude de vous en servir. Vérifier le format (16/9 ou 4/3). L'idéal est de faire des essais bien avant que l'intervenant-e n'arrive. Il est possible de trouver des solutions quand on s'y prend à l'avance. Et surtout, si vous avez un problème dites-le d'emblée, n'essayez pas de le cacher à l'intervenant qui finira bien par s'en rendre compte... Proposer au réalisateur de refaire les essais (image et son) en sa présence, il sera rassuré et vous aussi.

≡ Tester la diffusion du film dans son intégralité avec le matériel qui sera utilisé lors de la projection, au plus tôt pour que nous puissions vous renvoyer un autre lien en cas de problème. Cette année les films seront sous forme de liens informatiques.

≡ Si vous en avez, pensez aux micros et faire des essais également.

Nous gérerons les liens et/ou le routage des copies et vous indiquerons à qui les faire suivre.

Autour de la projection

Un organisateur doit faire la présentation du film et de l'intervenant-e avant la projection et animer la rencontre après le film. Ne pas laisser l'invité-e seul face au public. Préparer quelques questions ou remarques pour introduire le débat.

Votre participation financière

Daoulagad Breizh vous enverra une facture à l'issue du mois de novembre correspondant à :

≡ **la location du film** : Tarif de base pratiqué pour les films que nous proposons :
de 0 à 30min = 50 € TTC / de 30 à 60min = 100 € TTC / plus de 60min = 150 € TTC

≡ **les frais de déplacement de l'invité** (péréquation sur l'ensemble des séances accompagnées dans le Finistère, sur la base de 0,30€/km). Estimation = 75€

≡ **le forfait d'intervention de 50€** par projection pour le réalisateur

≡ **la prestation technique de Daoulagad Breizh** le cas échéant (sous réserve de disponibilité) : 50€ TTC
L'organisateur local prend aussi en charge **l'hébergement et les repas** de l'invité.

Estimation du coût total : **300€ ou 350€ aux frais de l'organisateur local**

Rappel du calendrier en FINISTERE

Journées de visionnement :

- mardi 12 juin à l'Espace Culturel "Le Champ de Foire" à PLABENNEC (1er programme) - 9h/17h
- mardi 19 juin à l'Espace culturel "Le Champ de Foire" à PLABENNEC (2e programme) - 9h/17h
- jeudi 21 juin au Pôle culturel "L'Archipel" à FOUESNANT (1er programme) - 9h/17h
- jeudi 28 juin au Pôle culturel "L'Archipel" à FOUESNANT (2e programme) - 9h/17h

Inscriptions :

Nous vous inviterons à nous faire part de vos choix de programmation (3 films, 3 dates) au plus vite, **avant le 22 juillet** si possible, et **le 3 septembre** au plus tard. Ensuite, en fonction des demandes et des disponibilités des réalisateurs, nous mettrons en place les tournées de films accompagnées.

Formation :

Comme tous les ans, la coordination régionale du Mois du Doc vous proposera une journée de formation (gratuite). Elle aura lieu en septembre ou octobre. Nous vous informerons prochainement tant sur le contenu que sur la date.

Mise en place des projections :

Calage du programme dernière semaine de septembre.

Organisation de la circulation des films et des invités courant octobre.

Envoi des affiches et programmes départementaux (format papier) et des affiches films (fichier informatique) mi-octobre.

Les conditions financières d'une projection seront identiques à l'an passé : environ 300-350 euros aux frais de l'organisateur local, ceci comprenant la location de film + la quote-part déplacement et indemnité de l'intervenant (facturées par Daoulagad Breizh) + le gîte et le couvert.

Erwan Moalic

DAOULAGAD BREIZH

BP 206 - 13 rue Michel Le Nobletz

29172 DOUARNENEZ Cedex

Plz / Tél : 02 98 92 97 23 - Plr / fax : 02 98 92 28 10

daoulagad.bzh@orange.fr

www.daoulagad-breizh.org